



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STHR - Économie et gestion hôtelière - Session 2022

Correction de l'Épreuve : Économie et gestion hôtelière

Baccalauréat Technologique - STHR - Session 2022

Durée : 4 heures | Coefficient : 16

DOSSIER 1 - ANALYSER LA PROFITABILITÉ

Ce dossier vise à analyser la rentabilité du restaurant « La Bastide de Sénanque » pour l'exercice 2021.

1.1 Justifier par le calcul le taux de remplissage du restaurant en 2021.

Rappel : Le taux de remplissage est donné par la formule :

$$\text{Taux de remplissage} = (\text{Nombre de couverts servis} / \text{Capacité maximale} * \text{Nombre de jours d'ouverture} * \text{Nombre de services par jour}) * 100$$

Calculs :

- Capacité maximale = 30 couverts
- Nombre de jours d'ouverture = 300 jours
- Nombre de services par jour = 2
- Nombre total de couverts possible = $30 * 300 * 2 = 18,000$ couverts
- En se basant sur le chiffre d'affaires et le ticket moyen :
Nombre de couverts servis = Chiffre d'affaires / Ticket moyen = $356,850 \text{ €} / 30,50 \text{ €} \approx 11,700$ couverts
- Taux de remplissage = $(11,700 / 18,000) * 100 \approx 65 \%$

Le calcul confirme que le taux de remplissage pour 2021 est de 65 %.

1.2 Présenter le tableau de gestion de l'exercice 2021.

Le tableau doit reprendre les éléments suivants :

Éléments	Montants en €	En % du CAHT
Chiffre d'affaires hors taxes	356 850	100 %
Coût des matières consommées	101 626	28.5 %
Marge brute	255 224	71.5 %
Coût du personnel	122 365	34.3 %
Marge sur coût principal	132 859	37.2 %
Frais généraux	48 932	13.7 %
Résultat brut d'exploitation	83 927	23.5 %
Coût d'occupation	31 614	8.86 %
Résultat courant avant impôts	37 677	10.56 %

DOSSIER 2 - FINANCER UN INVESTISSEMENT

Ce dossier traite des méthodes de financement pour la création de la terrasse et l'acquisition d'équipement.

2.1 Rappeler les obligations des parties au contrat de crédit-bail.

Les obligations incluent la commande du matériel, le paiement des redevances, l'entretien et la restitution en bon état du matériel.

2.2 Estimer le coût du crédit-bail avec la levée d'option d'achat.

Le coût total du crédit-bail pour les 5 ans, avec une redevance de 150 € HT par mois et une levée d'option de 2 % :

- Redevances totales = $150 \text{ €} \times 12 \text{ mois} \times 5 \text{ ans} = 9\,000 \text{ € HT}$
- Valeur de rachat = $0,02 \times 8\,000 \text{ €} = 160 \text{ € HT}$
- Coût total = $9\,000 \text{ €} + 160 \text{ €} = 9\,160 \text{ € HT}$

2.3 Présenter les principaux avantages et inconvénients du financement par crédit-bail.

Avantages :

- Pas besoin de mobilisation de capital important.
- Utilisation d'équipement sans achat immédiat.

Inconvénients :

- Coût total potentiellement plus élevé que l'achat direct.
- Obligation contractuelle des paiements réguliers.

2.4 Justifier par le calcul pour l'année 2022, les montants : d'amortissement et des intérêts.

Calculs :

- Amortissement de l'emprunt : $8\,000 \text{ €} / 5 \text{ ans} = 1\,600 \text{ € par an}$
- Intérêts pour 2022 : $2 \% \text{ de } 8\,000 \text{ €} = 160 \text{ €}$
- *Montants justifiés par l'annexe 4.*

2.5 Calculer le coût total de l'emprunt.

Coût total de l'emprunt avec les intérêts cumulés :

- Coût total sur 5 ans = $1\,697,27 \text{ €} \times 5 = 8\,486,35 \text{ €}$

| DOSSIER 3 - ATTEINDRE UN OBJECTIF DE FRÉQUENTATION

Ce dossier se concentre sur la stratégie pour augmenter la fréquentation avec la nouvelle terrasse.

3.1 Calculer le chiffre d'affaires prévisionnel suivant les hypothèses retenues.

Chiffre d'affaires prévisionnel = Nombre de couverts annuel * Ticket moyen HT :

- CA prévisionnel = $(11\,700 + 7\,200) \times 27 \text{ €} \approx 519\,900 \text{ € HT}$

3.2 Répartir les charges prévisionnelles en charges variables et charges fixes.

À compléter dans annexes B.

3.3 Établir le compte de résultat prévisionnel 2022 par variabilité.

À compléter dans annexes C.

3.4 Calculer le seuil de rentabilité exprimé :

- En chiffre d'affaires annuel : $(\text{Charges fixes} / \text{Marge sur coût variable}) = \text{Seuil de rentabilité}$

- En nombre de couverts = Seuil de rentabilité / Ticket moyen

3.5 Commenter les résultats obtenus.

Les résultats doivent mettre en avant la viabilité financière du projet.

3.6 Indiquer les données à collecter pour communiquer auprès des organisateurs d'événements.

Collecter informations sur les événements, leurs dates, le public visé et les moyens de communication utilisés.

| Conseils Méthodologiques

- Gérer votre temps : prévoyez des plages pour chaque partie.
- Veillez à bien justifier vos calculs étape par étape.
- Utilisez des tableaux pour structurer vos résultats.
- Vérifiez les unités (euros, pourcentages) dans toutes vos réponses.
- Relisez et assurez-vous que vos arguments sont clairs et étayés.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.